

Lithocharis nigriceps KR.

Seilles (Rivage), 15/20-VI-1943 et 11/19-VIII-1945, 3 ♂♂; Uccle (vallon d'Engeland), 29-X-1944, 3 ♂♂, 5 ♀♀; Brussegem, 24-X-1944, 1 ♂, 1 ♀; Seilles (Ile de Seilles), 16-VIII-1945, 3 ♂♂, 2 ♀♀; La Hulpe (Gaillemarde), 3-VII-1945, 1 ♀; Forest (sablère), 14-X-1946, 4 ♂♂, 3 ♀♀; Keerbergen (village), 13-IV-1947, 1 ♂; Anseremme (ravin de Penant), 21-VII-1947, 1 ♀; Wemmel (vallée du Maelbeek), 22-VIII-1947, 2 ♂♂, 2 ♀♀; Mor-nimont, 23-VII-1945, 1 ♀ (F. CATELIN); forêt de Soignes (Petite Espinette), 19/27-VIII-1944, 1 ♂, 2 ♀♀ (N. LELEUP in Mus. Roy. Hist. Nat.).

Espèce dont la répartition géographique est tout à fait particulière. Répandue dans tout le Sud-Est de l'Asie (Japon méridional, Chine, Indo-Chine, Malaisie, Indonésie, Ceylan, etc.), elle a été capturée à Erfurt (Thüringe), puis à Hengelo et Valkenburg (Pays-Bas). L'espèce ne semblerait pas avoir été trouvée en Europe avant 1942. Il est remarquable de constater que tous les exemplaires que nous avons capturés ces dernières années sont des *L. nigriceps* KR. et aucun *L. ochracea* GRAV.; dans les récoltes antérieures, par contre, il n'y a que des *L. ochracea* GRAV.

G. FAGEL.

Influence du froid sur le développement de *Velleius dilatatus* F.

Des expériences d'élevage pratiquées au cours de cet hiver ont mis en lumière l'influence des variations de température au cours du développement larvaire de *V. dilatatus* F. Un lot de larves fut scindé en deux et mis simultanément en observation, l'un dans une chambre froide, c'est-à-dire soumise aux abaissements de température de l'extérieur, l'autre maintenu dans une chambre chauffée constamment entre 15 et 20° C. L'éclosion de tous les insectes du premier lot a eu lieu dans des conditions normales tandis que ceux du second ont subi un retard considérable de la date de leur entrée en diapause nymphale. — N. LELEUP.

Nouvelle capture de *Collartia belgica* JEANN., à Engihoul.

Lors d'une exploration de la caverne d'Engihoul, en compagnie de M. A. COLLART, le 8 avril 1948, un nouvel exemplaire de ce Psélaphide troglobie a été découvert à l'intérieur d'une motte d'argile, à quelques mètres de l'endroit où M. A. COLLART avait découvert les premiers exemplaires (Cfr. *Bull. et Ann. Soc. Ent. Belg.*, 84, I-II, pp. 33-35). Cette seconde capture du *C. belgica*

JEANNEL, ainsi que les observations qui purent être faites à cette occasion, apportent des précisions nouvelles sur l'habitat de cet intéressant troglobie. Une note à ce sujet, paraîtra prochainement dans les *Bulletin et Annales*. — N. LELEUP.

Croissance dysharmonique chez *Osmia rufa* L. (Hym. Apidae).

Dans son excellente étude intitulée « Systématique et croissance dysharmonique » (*Mitt. Schweiz. Ent. Ges.*, 1943, t. 19, p. 45-52), J. DE BEAUMONT a mis en garde certains auteurs qui utilisent parfois des caractères nettement dysharmoniques et qui « notent soigneusement les rapports de grandeur entre deux organes, sans se douter que ceux-ci varient avec la taille des spécimens » il signale et figure notamment un cas de croissance dysharmonique des appendices céphaliques des ♀ d'*Osmia cornuta* LATR.

L'auteur de la présente communication fait voir, chez l'espèce voisine, *Osmia rufa* L., toute une série d'exemplaires ♀ de tailles décroissantes, comprises entre plus de 12 mm. et 8 mm. de longueur. Les cornes dont est orné le clypéus de ces insectes, ne sont pas proportionnelles aux autres parties du corps et varient même dans leur forme suivant la taille des individus. Chez les grands exemplaires (± 12 mm.), elles sont larges, tronquées ou sinuées à l'extrémité, celles des individus moyens (± 10 mm.) sont simplement triangulaires mais plus hautes que larges et chez les plus petits, notamment sur un exemplaire minuscule de 8 mm. à peine, pris à Tubize le 1-V-46, elles sont réduites à de simples lamelles triangulaires plus larges que hautes. Ainsi que le montre le graphique présenté, les grandes atteignent en hauteur la largeur des mandibules à la base, les moyennes oscillent autour de la moitié de cette largeur et les plus petites en représentent à peine le tiers. — Ad. CRÈVECŒUR.

— La séance est levée à 15 h. 30.